

## L'immeuble flottant ... suite

### Communiqué du 5 novembre 2008

Après l'accord donné par Jean-Marc Ayrault, maire de Nantes, au projet d'immeuble flottant amarré aux quais des chantiers et face aux propos inexacts que l'on peut lire ici où là, il nous paraît utile de re-préciser la position qui est la nôtre depuis le début de cette histoire. Notre seule opposition ne concerne pas le projet d'immeuble flottant en lui-même mais son inadéquation avec le site des chantiers. Ce que nous mettons en cause, c'est uniquement l'endroit d'implantation de cette barge. L'île de Nantes possède environ huit kilomètres de rives ... à qui peut-on faire croire qu'aucune autre solution n'est possible ?

#### **Nous refusons ce projet sur le site des chantiers pour plusieurs raisons très simples :**

Le choix a été fait par la ville de transformer la friche industrielle en un grand espace public, culturel et patrimonial. Le projet en question ne correspond à aucun de ces critères. C'est une propriété privée à but lucratif pour gens aisés, en contradiction avec l'identité, l'âme de ce territoire, au moment même où un public très populaire, très familial commence à s'approprier ces espaces.

Cette énorme installation va gêner les activités nautiques sur le bras de la Madeleine, alors qu'elles commencent à revenir (Rencontres du fleuve, trimaran géant, découverte de l'estuaire...). Les navigants eux-mêmes s'inquiètent de la gêne que cela va créer pour l'usage du ponton des chantiers et pour l'accostage des navibus.

Cet immeuble serait une véritable muraille dépassant le quai la plupart du temps de plusieurs mètres (de 3 à 5 mètres en fonction de l'heure et du coefficient de marée).

#### **Ces arguments sont-ils irrecevables, sectaires, scandaleux ?**

Où sont les raisons politiques sérieuses qui amèneraient le maire à refuser un compromis tout simple qui consisterait à choisir un autre emplacement pour ce projet ? Le manque total d'arguments laisse songeur. On prétend que, face à la fronde, le promoteur aurait amendé son projet, principalement en ouvrant au public une petite partie du pont supérieur (dixit le maire lors de sa conférence de presse du 24 octobre), ce qui est faux car cet accès public était déjà prévu dans le projet initial (voir *Presse-Océan* du 6 mai 2008). D'autres éléments sont troublants :

Sur le site internet du Port autonome, accessible à tous, on trouve un extrait de délibération du conseil d'administration du 27 mars 2007 « délivrant une AOT à la société Yachts de Paris pour l'implantation d'un restaurant sur une barge amarrée dans le bras de la Madeleine ». Le maire de Nantes fait partie de ce conseil d'administration, ce qui signifie que déjà à cette époque il avait validé le projet !

Extraits de la revue *Traits urbains* n° 25, août-septembre 2008 : « Le débat sur des initiatives privées, comme celle d'Olivier Flahault, est désolant. Qu'on discute de l'emplacement de ce projet, c'est normal, mais 'respecter la mémoire ouvrière' ce n'est pas que faire des musées. Je suis un maire libre, prisonnier d'aucun clan ... » C'est signé Jean-Marc Ayrault... Merci pour la condescendance ! Et puis, ils sont où, tous ces musées dédiés à la mémoire ouvrière ?

La réponse nous vient un peu plus loin dans le même article par la bouche de Jean Joseph Régent qui « fulmine contre 'ces réactionnaires du patrimoine, tenants d'une culture momifiée qui arrosent les grues pour voir si elles vont repousser ! Pourtant ils ont déjà obtenu

de nombreuses compensations' (comme les cales 2 et 3, le bassin à flot etc...)... » Là, nous ne sommes plus dans la condescendance, c'est carrément de l'agression, du mépris, du sectarisme. (Nous tenons l'intégralité de l'article « Où est l'avenir de Nantes ? » à disposition).

On peut aussi rajouter dans ce contexte les propos de Monsieur Flahault dans *Presse-Océan* du 27 juin 2008 : « Si ça continue comme cela, je vais voir ailleurs ... ce projet se fera à l'endroit prévu où ne se fera pas du tout ... c'est un projet privé, on n'a pas à m'imposer de conditions »... et en parlant du maire, il rajoute : « Il a peur d'associations alors qu'elles n'apportent rien, à part s'accrocher au passé. Leurs représentants ont été reçus en mairie et moi l'initiateur d'un projet structurant pour la ville, j'attends toujours un rendez-vous. J'ai l'impression qu'on se moque de moi. Ce qui est sûr, c'est que je n'attendrai pas septembre pour qu'on me donne une réponse. »

En lisant tout ça, on se dit que Jean Marc Ayrault a peut-être raison de parler de « clans ». À la vue de tous ces propos et de la décision qu'il a prise, il est permis de penser qu'il est plus proche de celui des porteurs du projet Flahault que de ses opposants.

### **La lutte continue**

La décision du maire ne nous fait pas baisser les bras. Il faut respecter la démocratie, nous direz-vous, mais où est la démocratie dans cette affaire ? Il n'y a eu aucun débat public (sauf celui que nous avons imposé dans les médias), aucune délibération en conseil municipal ou de la communauté urbaine. Nous considérons même l'implantation de ce projet sur le site des chantiers comme le contraire de la démocratie puisqu'il prend le bien du peuple pour le vendre aux riches, en ce sens on pourrait parler d'abus de bien public. La pétition continue et nous profiterons de toutes les occasions pour nous opposer au projet Flahault.

La Maison des Hommes et des techniques

L'Association histoire de la construction navale à Nantes